

ILLECTRONISME, PERSONNES ÂGÉES : LES SERVICES DE SANTÉ HORS DE PORTÉE

E

n France, 17% de la population est atteinte d'illectronisme, une problématique incontournable avec la crise sanitaire tant le numérique est devenu un enjeu central de Santé publique.



En janvier 2022, le gouvernement lançait “Mon espace santé”, un nouveau service public numérique visant à réunir les informations médicales des patients et favoriser la continuité des soins. Cette innovation se place dans une logique d'évolution vers la numérisation des démarches administratives, fiscales et de santé initiée en 2001 avec le projet Copernic

Cette numérisation des services publics révèle un problème national : l'illectronisme. Contraction d'illettrisme et de numérique, ce phénomène désigne l'inaptitude d'une personne à utiliser les outils numériques du quotidien. L'illectronisme touche près de 13 millions de personnes en France, dont 67,2% des 75 ans.

Prioritaire dans la course à la vaccination, cette population est également la plus vulnérable à l'illectronisme. Elle est donc moins à même d'accéder à Doctolib, application pourtant quasi essentielle à la prise de rendez-vous. L'isolement dont sont déjà victimes les personnes âgées, se poursuit avec un manque d'accessibilité au vaccin et au pass sanitaire qui en découle.

Des solutions ont été mises en place pour remédier au problème de l'illectronisme lié à la santé, comme la site gouvernemental France Service, ma Boussole Aidant ou Aidants Connect. Ces plateformes et structures contribuent à l'aide à la personne, mais n'accompagnent pas les personnes âgées à devenir autonome vis-à-vis de la numérisation des démarches de santé.